

Avant de terminer, je voudrais signaler les récents travaux de M. Albert Lovegnée au sujet de Dufay. On sait que Charles Van den Borren, qui lui consacra une magistrale étude en 1926, situait "probablement à Cambrai" où il fut enfant de chœur le lieu de naissance de Dufay. Les recherches que M. A. Lovegnée a conduites dans les archives communales - recherches qu'il expose dans un ouvrage qui sortira de presse incessamment aux éditions Claude Dejaie - font croire que notre héros est né à Soignies.

Enfin, s'il est évident qu'une exécution purement instrumentale de motets et de chansons de Dufay, et, de surcroît, par des instruments modernes, ne rend pas exactement la physiologie des exécutions du XVe siècle - encore pourrait-on discuter de cette "physiologie exacte" - nous remarquons que la beauté des mélodies, loin d'en être altérée, s'est développée dans un climat de plénitude et d'homogénéité polyphonique aussi riche que séduisant. Dès lors, n'est-on pas en droit de se demander si le plaisir de jouer aujourd'hui si belle musique n'excuse pas les privautés que les instrumentistes modernes pourraient se permettre à l'égard de la Science musicologique ? Car, tout compte fait, ce qui importe avant tout, n'est-ce pas de recréer la Beauté musicale ? Et je crois très sincèrement que c'est là beaucoup plus affaire de style, de bon goût et surtout de sens musical - cette chose aussi mystérieuse qu'intimement sensible - que d'instruments anciens. C'est pour quoi je remercie "Les Cordes mosanes" pour les moments de beauté qu'ils nous ont fait vivre en interprétant les œuvres de Dufay avec autant de ferveur que de respect et de fidélité à la pensée du compositeur.

Rose THISSE-DEROUETTE

A nos membres et amis

Malgré les effets néfastes de la hausse des tarifs postaux et des fournitures, grâce à des économies drastiques et surtout grâce à la fidélité de nos membres, la Société liégeoise de Musicologie a pu clôturer le bilan de l'année 1974-1975 avec un boni de 19.069 francs. Les comptes, toujours soigneusement tenus par notre Trésorière, Mme Thisse-Derouette, ont été vérifiés et approuvés lors de notre dernière réunion.

A en juger par les demandes qui nous parviennent de l'étranger, petit à petit, notre Bulletin se fait connaître. Toutefois, nous avouons que sa présentation pourrait être plus séduisante. Maintenant que nous avons dépassé sans naufrage le cap difficile de la hausse des prix, nous allons nous employer à résoudre ce problème, sans dépasser, naturellement, les limites de nos modestes possibilités.

Pour cela, nous comptons sur votre aide à tous. Déjà plus de la moitié de nos membres ont versé leur cotisation pour 1975-1976. Nous les en remercions très vivement. Nous espérons que les retardataires voudront bien nous rassurer en suivant leur exemple (pour mémoire : 200 francs à verser au CCP. 29.40.01 de la Société liégeoise de Musicologie, c/o Thisse-Derouette, à Liège).

En outre, nous demandons à tous de nous faire connaître

à leurs amis : musiciens, historiens, professionnels ou simples amateurs. Et, quoique nos séances soient bien suivies, nous souhaiterions y voir plus de monde encore.

Enfin, il nous reste à féliciter cordialement Melle Claire RENARD, de Verviers, qui a remporté un brillant Premier Prix avec grande distinction au concours d'Histoire de la Musique du Conservatoire royal de Musique de Liège, en juin dernier, et obtenu de ce fait le Prix de la Société liégeoise de Musicologie attribué au premier nommé de ce concours.

Au seuil de cette année nouvelle, que nous souhaitons à tous heureuse et paisible, nous formulons le voeu de pouvoir répondre à votre confiance.

Le Comité de la Société liégeoise de Musicologie

J.QUITIN	Ph.MERCIER	M.PLATEL et A.SIQUET	R.THISSE-
Président	Vice-Président	Secrétaires	DEROQUETTE
			Trésorière.

A propos de la réforme des Conservatoires royaux.
Conclusions et suggestions d'une enquête
conduite en Allemagne fédérale en 1963.

En novembre 1963, je fus chargé par le Ministère de la Culture d'une "mission d'information en République fédérale allemande dans le cadre des travaux de la commission pour la réforme des études dans les Conservatoires royaux belges". Elle avait pour buts :

1° d'étudier l'organisation des sections de pédagogie de la musique dans les Hochschule für Musik (équivalents de nos Conservatoires royaux sur le plan musical, mais officiellement de niveau universitaire) et les Pädagogische Hochschule (réorganisation récente de l'enseignement allemand : équivalent de nos Ecoles normales, mais situées elles-aussi au niveau universitaire).

2° d'étudier l'organisation des cours de culture générale pour les futurs musiciens au niveau de l'enseignement secondaire belge en comparant nos traditions et nos projets aux réalisations allemandes au niveau des Gymnasien.

Mon voyage, qui dura du 4 au 28 novembre, me permit de prendre contact avec des professeurs de différentes disciplines, de visiter les établissements les plus divers, de la Hochschule für Musik à un type ancien d'enseignement de la musique vocale propre à la Bavière, la Singschule, en passant par les Musikakademie (notre enseignement subventionné, 1^{re} catégorie), les Gymnasien (enseignement secondaire général) et les Pädagogische Hochschule (formation de maîtres d'enseignement primaire et moyen inférieur). La simple énumération de ces visites couvre 5 pages du rapport (qui en compte 47 plus 7 pages d'annexes) que je remis aux autorités belges à mon retour. Tout en soulignant l'extrême affabilité de l'accueil que je reçus partout, je me contenterai d'énumérer ici les villes où je me suis arrêté au cours de ce périple qui, très bien préparé